



**Mardi 8 et mercredi 9 décembre 2015,**  
Colloque international  
Mons 2015,  
Capitale européenne de la Culture  
au MICX – av. Melina Mercouri, 1  
7000 Mons

## Quelles politiques culturelles pour quelles ambitions démocratiques ?

### PROGRAMME

#### **MARDI 8 DÉCEMBRE**

**9h00 – 9h30 : Accueil**



**Frédéric DELCOR, Secrétaire général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Président du Comité d'accompagnement de l'Observatoire des politiques culturelles**



**Discours d'ouverture par la Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance, Joëlle MILQUET**



**Michel GUÉRIN, Directeur coordinateur de l'Observatoire des politiques culturelles**

### **Référentiels des démocraties et référentiels des politiques culturelles**



**David AUBIN, président de séance, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire**

David Aubin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon (1996), titulaire d'une maîtrise en politique européenne (Université libre de Bruxelles, 1998) et docteur en science politique de l'Université catholique de Louvain (2005). À titre de professeur de science politique à l'École des sciences politiques et sociales et à l'Institut d'études européennes de l'UCL, il enseigne dans les trois cycles des cours relatifs à l'analyse et à l'évaluation des politiques publiques.

Il est également co-directeur du Centre Montesquieu d'études de l'action publique où il mène des recherches sur l'analyse comparée des politiques environnementales, la régulation à niveaux multiples des industries de réseaux et le travail politique des fonctionnaires.

#### **Publications récentes :**

- Brans, M., et D. Aubin (dir.), *Policy-analysis in Belgium*, Bristol: Policy Press, à paraître.

- Albarello, L., D. Aubin, C. Fallon et B. Van Haepereen (dir.), *Penser l'évaluation des politiques publiques*, Bruxelles : De Boeck, à paraître.
- Varone, F., S. Nahrath, D. Aubin et J.-D. Gerber (2013), « Functional regulatory spaces », *Policy Sciences*, vol. 46(4), 311-333.
- Fyalkowski, P. et D. Aubin (2013), « L'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques en Wallonie : une réponse propre à des influences externes », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2013/1 (tome LII), 43-67.
- Aubin, D., F. Leloup et N. Schifano (dir.) (2012), *La recomposition de l'action publique en Belgique*, coll. Science politique, Louvain-la-Neuve: Academia, 174 pp.



#### Anne-Marie AUTISSIER, intervenante

Anne-Marie Autissier est agrégée de lettres et docteure en sociologie de la culture et des médias. Elle enseigne à l'Institut d'études européennes de Paris 8, dont elle a été élue directrice en février 2012. Elle mène ses recherches dans le cadre du CRESPPA-LabTop, UMR CNRS 7217.

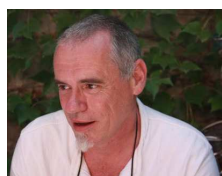
Ses principaux champs de recherche sont l'analyse comparative des politiques culturelles européennes, le rôle culturel de l'Union européenne dans le monde, les transferts culturels et sources d'influence réciproques entre l'Union et d'autres ensembles du monde (Brésil, Inde), le multiculturalisme européen.

#### Publications récentes :

- (dir., avec Ennafaa Ridha et Nunes Geraldo), *France-Brésil, Échanges intellectuels et artistiques, Repères historiques et prospectifs*, revue *Le Fil d'Ariane*, Institut d'études européennes de l'Université Paris 8, 2013
- « Las políticas culturales en Europa : desafíos sociales e identitarios », in *Politiques culturelles et identités dans l'Espagne contemporaine (XXe – XXIe siècles)*, Journée d'études du 24 janvier 2013, Université Paris 8, Collège d'Espagne, LER, revue *Amnis*, novembre 2013 (<http://amnis.revues.org>)
- « Politiques culturelles en Inde : complexité nationale et résonances mondiales », in *Transculturalité(s), Arts du spectacle vivant et littératures de l'Inde contemporaine*, Journée d'études du 30 mai 2013, Université de Paris 8 (EA 1573, Scènes et savoirs), projet LABEX H2H, in *Poétique de l'étranger*, 2014

#### Référentiels des démocraties et référentiels des politiques culturelles : évolutions et mutations

Depuis les années d'après-guerre qui ont connu la création ou la modernisation d'administrations publiques culturelles en Europe occidentale, l'on a pu constater jusqu'aux années 1980, une relative convergence des principes, malgré les incessantes proclamations des différences entre États : la liberté artistique, la culture et l'art objets de politique publique, la reconnaissance des langues et des cultures régionales, la restauration et préservation du patrimoine bâti ainsi que du répertoire national, la montée en charge des collectivités territoriales en matière culturelle, voire l'affirmation de politiques autonomes, positionnant différemment l'échelle des hiérarchies culturelles, de l'art aux activités socio-culturelles. Dans les pays issus du communisme d'État, les gouvernements se sont dotés d'administrations souvent inspirées des politiques européennes occidentales. Mais le succès du modèle est-il encore synonyme d'adhésion ? Dans les années 2000, des partis d'extrême droite ou de droite populiste n'ont pas hésité à mettre en doute le bien fondé de telles politiques, en insistant sur leur caractère « propagandiste et autoritaire » (Autriche, Italie...) Une pierre dans le jardin d'acquis démocratiques que l'on pensait collectivement indiscutables. Le développement des services, la mondialisation des activités financières, les concentrations opérées dans les industries culturelles, l'émergence des nouveaux usages technologiques mettent les politiques culturelles nationales en situation d'arbitrer entre des marges financières de plus en plus réduites et des impératifs professionnels contradictoires et fragmentés. Quant à l'Union européenne, elle a adopté le terme « d'industries créatives » acclimaté par les Britanniques pour le continent européen, et aux termes desquels les arts et la culture se caractérisent par leur caractère d'innovation et de contribution à la création d'emplois. Ainsi, les arts et la culture se voient désormais contraints de justifier leur existence au nom « d'externalités positives », selon les termes des économistes.



#### Roland de BODT, intervenant

Roland de Bodt est directeur de recherche à l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, depuis sa fondation (2001). Il y est responsable de différents chantiers de recherche : le chantier d'harmonisation des données d'information comptables (Dicos), l'étude de faisabilité relative à la démarche de codification des matières culturelles, le suivi du droit à la culture ainsi que le chantier d'histoire des politiques culturelles. Il travaille à l'établissement d'une bibliothèque d'histoire des législations et réglementations de politiques culturelles et d'un thésaurus des politiques culturelles.

#### Publications récentes :

Dans le cadre de ces travaux, il a coordonné plusieurs publications dans la collection « Repères » : « Matières et politiques culturelles (1965-1971) », n°2, 2012 ; « Démocratie culturelle & démocratisation de la culture », n°4-5, 2014 - et il est l'auteur d'une « Chronologie des politiques culturelles ».

Par ailleurs, il poursuit, à titre personnel, une démarche d'essayiste et consacre ses travaux à la culture des libertés et des droits fondamentaux, à la culture de la démocratie, à la culture de la culture.

#### Une méthode d'analyse du « système culturel »

Ma contribution aura principalement une visée méthodologique. Elle s'appuiera sur une lecture des travaux d'Edgar Morin. Dans la perspective de construire une éventuelle observation des objets auxquels le colloque est consacré, je proposerai

quelques distinctions entre les catégories de notions que nous allons utiliser tout au long de nos débats. Il s'agira d'identifier différents plans :

- celui des *représentations imaginaires*
- celui des *cultures des libertés et des droits fondamentaux* des êtres humains ;
- celui des *régimes politiques* parmi lesquels figure bien entendu, mais pas seulement, la *démocratie* ;
- celui des *politiques publiques de la culture* qui sont les moyens d'action de ces différents régimes politiques ;
- et enfin celui des *pratiques culturelles*.

Ces distinctions étant posées et clarifiées, je me proposerai d'examiner les interactions consubstantielles qu'elles justifient ; cette démarche postule – comme on le verra – que ces différents plans n'ont pas de relation univoque (de cause à effet) entre eux, mais qu'ils s'offrent à une multiplicité de géométries variables qui forment, ensemble, un « système de la culture ». L'exploration préalable de ce système est une condition nécessaire à l'ouverture de notre entendement aux *realia* des politiques culturelles.



**Myriam STOFFEN, intervenante**

Myriam Stoffen a travaillé pendant 13 ans comme assistante et chercheuse à la Vrije Universiteit Brussel (VUB) dans le domaine du temps libre et des Culture Studies (au centre de recherche interdisciplinaire Vrijetijd, Toekomst- en Beleidsplanning et dans le cadre du programme Sociale en Culturele Agogiek - pédagogie sociale, éducation permanente), et dans le domaine du développement urbain (au centre de recherche Cosmopolis). Depuis 2005, elle est chargée de la direction de Zinneke asbl/vzw, qui coordonne et crée, entre autres, la Zinneke Parade à Bruxelles.

#### **Intervention :**

Les référentiels existants sont déjà fortement formalisés et institués. Ils limitent nos horizons et nous poussent à les reproduire. Dans un monde changeant, l'enjeu pour tout un chacun est d'explorer et d'acquérir les réservoirs culturels pour accompagner et inciter la nécessité de multiples transitions. Comment inventer, développer, renforcer des pratiques et cadres de pensées qui nous permettent d'agir de manière concrète et située pour des mondes en communs ?



**Laurence JENARD, intervenante**

Biologiste et urbaniste de formation, Laurence Jenard est aujourd'hui Directrice de l'association « A+ Architecture in Belgium » dont la mission est de promouvoir l'architecture en tant que donnée culturelle dans le paysage belge.

Après un passage à la délégation de développement du Pentagone de la Ville de Bruxelles, organe mis en place pour revitaliser le centre-ville, elle a travaillé pendant 15 ans au sein de l'asbl Recyclart projet urbain par excellence, mixant la création artistique et l'économie sociale. L'association est reconnue par les deux communautés et est composée d'un Centre d'art, d'un Bar-resto et de Fabrik, un centre artisanal de production artistique et urbaine. Laurence Jenard en a aussi assuré la direction de 2007 à 2014.

Elle fait aussi partie du conseil d'administration d'autres associations culturelles à Bruxelles comme BNA BBOT (organisation dédiée à la mémoire sonore passée, présente et future de Bruxelles). Elle a été présidente du Réseau des Arts à Bruxelles de 2012 à 2014

Persuadée que le meilleur de la création et de la réflexion se situe au croisement des disciplines et des communautés, elle n'hésite jamais à aborder des univers diversifiés

#### **L'Europe, la Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles : vision du terrain**

À partir de son expérience de terrain, elle abordera la manière dont une association peut innover, « sortir du cadre » dicté par les textes législatifs (décrets...), afin d'expérimenter de nouvelles pratiques parfois plus en phase avec les défis de notre société.

Cette intervention portera d'abord sur des questions plus structurelles et se basera notamment plus spécifiquement sur l'expérience de Recyclart, qui est une association bilingue, à la structure hybride, asbl-vzw, proposant à la fois un projet artistique soutenu et reconnu par les deux communautés et un projet d'emploi et de développement territorial reconnu comme tel (via agrément) par la Région.

La deuxième partie de l'intervention posera plus la question du renouvellement et du questionnement des pratiques ou comment une expérience de terrain peut remettre en cause les critères de sélection et d'évaluation d'une politique.



**Jean-Louis GENARD, discutant**

Jean-Louis Genard est philosophe et docteur en sociologie.

Il est professeur ordinaire à la Faculté d'architecture « La Cambre-Horta » de l'Université libre de Bruxelles, dont il est vice-doyen à la recherche.

Il dirige le GRAP, groupe de recherche sur l'action publique de l'Université libre de Bruxelles.

Il est rédacteur en chef de la revue électronique de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), *SociologieS*.

### **Publications :**

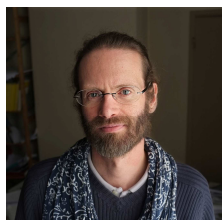
Il a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Sociologie de l'éthique* (L'Harmattan, 1992), *La Grammaire de la responsabilité* (Cerf, 2000), *Les pouvoirs de la culture* (Labor, 2001), *Enclaves ou la ville privatisée* (avec P. Burniat, La Lettre volée, 2003), *Qui a peur de l'architecture ? Livre blanc de l'architecture contemporaine en Communauté française de Belgique* (avec P. Lhoas, La Lettre Volée, La Cambre, 2004), *L'évaluation des politiques publiques au niveau régional* (avec S. Jacob et F. Varone, Peter Lang, 2007), *Action publique et subjectivité* (avec F. Cantelli, LGDJ, 2007), *Critical Tools, les instruments de la critique* (avec H. Heynen, La Lettre Volée, Nethca, 2012) ... ainsi que de très nombreux articles.

Il codirige la collection *Action publique* chez Peter Lang, ainsi que la collection *Architecture et aménagement du territoire* aux éditions de l'ULB.

Ses travaux portent principalement sur l'éthique, la responsabilité, les politiques publiques, en particulier les politiques sociales, les politiques de la ville, la culture et les politiques culturelles, l'art et l'architecture ainsi que sur les questions épistémologiques.

**12h30 – 14h : Déjeuner**

## **Pratiques culturelles et pratiques démocratiques en évolution**



**Marcus WUNDERLE, président de séance, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire**

Marcus Wunderle est licencié en histoire. Il est chargé de recherche dans le secteur Économie au CRISP.

Ses principaux thèmes de recherche comprennent les groupes d'entreprises et les industries culturelles.

### **Publications récentes :**

- F. Collard, C. Goethals, M. Wunderle, Le Livre, Dossier n°84, CRISP, 2015
- F. Collard, C. Goethals, M. Wunderle, Les festivals et autres événements culturels, Dossier n°83, C RISP, 2014
- Marcus Wunderle, Vers moins de soutien public au secteur culturel ? Bilan des gouvernements en matière de culture, Les @nalyse du CRISP en ligne, 23 mai 2014
- C. Goethals, A. Vincent, M. Wunderle, Le pouvoir économique, Dossier n°82, CRISP, 2013

### **Christian POIRIER, intervenant**



Christian Poirier est professeur agrégé à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) – Urbanisation Culture Société (Montréal). Co-directeur du *laboratoire / art et société / terrains et théories* et membre de la *Chaire Fernand-Dumont sur la culture*, ses recherches portent sur les industries culturelles, la culture et l'environnement numérique, les organisations et politiques culturelles ainsi que la participation et la citoyenneté culturelles. Il est le directeur de la collection *Monde culturel* aux Presses de l'Université Laval.

### **Publication récente :**

Raymond Hudon, Christian Poirier. La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique, et pratiques démocratiques. Presses de l'Université Laval, Coll. Sociologie contemporaine – Science politique, 2011

### **La citoyenneté culturelle. Participation culturelle, démocratie et politique**

Cette intervention présente les principaux résultats d'une recherche portant sur la participation culturelle des jeunes. Celle-ci analyse les différentes pratiques des jeunes, tant en termes de création que de consommation/fréquentation des arts et de la culture, les contextes et lieux associés à celles-ci, les raisons et motivations en lien avec les arts et la culture, la transmission de l'intérêt et du goût pour la culture, l'environnement numérique, les impacts individuels et sociaux ainsi que les perceptions et représentations de la culture. L'accent est mis sur la discussion des notions de participation culturelle et de citoyenneté culturelle. En lignée avec la démocratie culturelle, cette dernière propose une appropriation, par les individus, des moyens adéquats de création, production, diffusion, consommation et circulation culturelles. Il s'agit d'une perspective attentive aux conditions concernant l'épanouissement culturel des citoyens et aux relations entre la culture et les autres sphères de la société. Les liens entre culture et politique sont également mis de l'avant.



### Mehdi MARÉCHAL, intervenant

Il détient un diplôme en sciences politiques et sociales de l'Université de Gand et a travaillé pendant 4 ans comme gestionnaire de programmes à Oxfam-Solidarité. Ses recherches se focalisent principalement sur la diversité culturelle et l'interculturalité.

Il est également auteur d'articles et de publications sur le sujet. Il est membre de l'asbl Démon, centre de connaissances néerlandophone créé en 2008 qui réalise des recherches dans le domaine de la culture, de la jeunesse et du sport sur le lien entre culture et démocratie.

#### Publications récentes :

- Simons, G., Maréchal, M., Hesters, D. & Gadeyne, J. (2013) In Nesten. Onderzoek naar talentontwikkeling en interculturaliteit in de podiumkunsten. Demos onderzoeksrapport 2013/2. Brussel.
- Maréchal, M. (red.), (2014). Integratiestop. Momenten over integratie, identiteit en burgerschap. Momenten – cahier van Demos vzw, nr.12/2014. Brussel.
- Maréchal, M., Debruyne, P. (2014) Superdiversiteit. Migratie als hefboom voor de stad. In: Alert, tijdschrift voor sociaal werk en politiek, Mei 2014.
- Maréchal, M. (2014) Integratiestop: de noodzakelijke stap opzij. In: website van Mo\*, mondiaal nieuws. <http://www.mo.be/fr/node/41097>

#### L'art de redéfinir: quelle politique culturelle pour aborder les changements de la société ?

L'intervention se focalisera sur trois évolutions que nous observons dans la société contemporaine et qui ont un impact profond sur les politiques culturelles.

Il s'agit :

- D'un repositionnement du citoyen envers les pouvoirs publics (et inversement)
- De l'urbanisation croissante et du développement de la '(super) diversité
- De la redéfinition du concept de citoyenneté

La première évolution se manifeste par une relation plus directe entre le citoyen et les pouvoirs publics. D'un côté, grâce à un citoyen qui se veut de plus en plus assertif et direct, en participant par exemple à des mouvements spontanés ; d'un autre côté, par l'accueil plutôt favorable que les pouvoirs publics accordent à ces mouvements spontanés, contournant de la sorte la société civile « organisée ». L'accroissement de la (super)diversité et du phénomène urbain nous force aujourd'hui à redéfinir le langage culturel, les codes et les publics. Enfin, la notion de citoyenneté tend elle-même aussi à se redéfinir. Elle s'oriente d'une part vers le développement de la dimension critique de l'individu, ou à l'inverse, favoriserait une citoyenneté « normative » et intégrée au mode de développement de la société. Le rôle de l'éducation culturelle et des mouvements de jeunesse dans cette transition est important. L'intervention présentera ces principaux axes au travers des pratiques culturelles documentées et suivies par Démon asbl.



### Pierre HEMPTINNE, intervenant

En 1973, Pierre Hemptinne pousse les portes de la Médiathèque, association sans but lucratif, ouverture d'horizons esthétiques bouleversants. De 1976 à 1982, années vagabondes, lectures, activités poétiques erratiques, petits boulots. Trajectoires d'autodidacte.

En 1985, engagé par la Médiathèque, il découvre les réunions d'écoute professionnelle d'Alberto Vello Nogueira, écouter de la musique n'est pas une question d'humeur mais un acte de prise de connaissance du monde, individuel et collectif. À présent Directeur de la médiation culturelle à PointCulture, il imagine l'avenir des institutions culturelles comme dispositifs préservant le temps de cerveau disponible contre les industries de loisirs. Membre d'Ars Industrialis.

#### Publications récentes :

- « Lectures terrain vagues », sélection de textes parus sur le blog concernant les pratiques culturelles et l'avenir des médiathèques. Editions Bruits, 2012
- Direction d'un numéro spécial de la revue BIBLIOTHÈQUES sur le thème de la médiation en médiathèque, 2013.
- « Le travail artiste comme bien commun », Le journal de Culture & Démocratie, 2015
- « L'artiste entrepreneur et la liberté de créer : un questionnement », Le journal de Culture & Démocratie, 2015
- « Le chant magnétique de la montée », (SIC) N°7, Ivresses, Presse du réel, 2015

#### L'incalculable des pratiques culturelles

C'est à la fin des années 90 et au début des années 2000 – apparition d'Amazon, MP3, technologie peer to peer, lancement iTunes... - que les choses changent vraiment dans les médiathèques. Le discours dominant est plutôt d'allégresse : les barrières matérielles de l'accès à la culture sont en train de tomber, tout est rendu accessible à tous. Le basculement technologique est présenté comme une nouvelle ère *naturelle* avant d'être un cap culturel. Pourtant, ce qui change n'est pas que quantitatif (la baisse du prêt de médias physiques). C'est dans le face à face avec les gens, et le travail quotidien d'écoute et conseil, que quelque chose de fondamental est modifié. Là, à l'intersection des œuvres enregistrées et des personnes en recherche de supports pour conduire des expériences esthétiques dans leur espace privé. Personne, sur le moment, ne prend la mesure concrète du tournant. Mais les gens de terrain le sentent bien : il ne s'agit pas que d'une question d'outillage plus

performant du fait de sa dimension « immatérielle » face à quoi il suffirait de s'adapter, de se positionner en opérateur d'accès numérique. C'est sur le fond qu'il faudrait apporter des réponses et réorienter le prêt public. Pendant que s'exprime l'enthousiasme pour les possibles technologiques (qui sont réels), le capitalisme cognitif se met en place. Aucune résistance politique notable ne s'ébauche, cela étant préparé par déjà plusieurs décennies de soumission aux orientations de gestion néolibérale (démantèlement de l'État providence, des services publics...). Ce faisant, ce qui pouvait s'observer dans les médiathèques était le signe d'un profond bouleversement du partage du sensible. Ce sont les logiciels humains qui étaient modifiés en douce et l'espace domestique où se soigner et se cultiver de plus en plus envahi en direct par les pourvoyeurs de produits de loisirs et distraction. Tout cela affaiblissant les politiques culturelles publiques en faveur de l'autonomie des cerveaux (prêt public, éducation permanente...).



### **Pascal KEISER, intervenant**

Pascal Keiser a fait des études d'ingénieur civil (Umons) et en gestion administration (HEC Montréal et Ecole Polytechnique de Montréal). Il s'oriente vers des projets innovants entre culture, numérique et économie en 2003. Il occupe diverses fonctions dans le cadre de la candidature de Mons au titre de capitale européenne de la Culture dans le champ de la direction artistique (festival VIA avec Didier Fusillier), de la pédagogie continue autour du numérique - direction de

Technocité formant 5000 personnes par an depuis 2007, ou du développement économique (concept de Digital Innovation Valley), et défend le projet et sa thématique numérique avec Yves Vasseur devant le jury de la commission européenne.

Il réalise une étude de configuration pour la Cité Numérique de Bordeaux en 2012 (Communauté urbaine de Bordeaux, OIN Euratlantique). Depuis 2013, il est coordinateur général de la French Tech Culture auprès du Festival d'Avignon, qui a obtenu le label national écosystème innovant culture et numérique le 25 juin 2015, et directeur général de l'accélérateur de startups The Bridge qui y est associé. Dans les arts vivants, il a été vice président des Halles de Schaerbeek à Bruxelles de 2006 à 2014, et dirige la Manufacture, collectif contemporain dans le festival off d'Avignon depuis 2001.

### **Le Café Europa**

Le Café Europa est un laboratoire où manier les nouvelles technologies pour les comprendre, discuter de leur impact sur la société et partager ces débats, en temps réel, avec d'autres interlocuteurs aux quatre coins de l'Europe. Il est le lieu de résidences d'artistes et de commissaires internationaux et le point de départ des expositions de leurs œuvres. Il propose une approche participative, "bottom-up" et "peer-to-peer" d'un lieu public, y amenant de nouvelles possibilités de participations citoyennes.

Nadia, 20 ans, explique à Huguette, 88 ans, comment booster sa page Facebook. À l'aide d'une imprimante 3D, Antoine répare un appareil qu'il croyait bon pour la casse. Bienvenue au Café Europa, qui fait cohabiter un café du 21<sup>e</sup> siècle, un training center, un « fab-lab » (atelier créatif avec outils numériques) et un mur d'écrans connectés avec 10 villes européennes. C'est l'endroit idéal pour comprendre et appréhender cette révolution technologique qui met le monde sens dessus dessous. Sans aucun catastrophisme. Si le monde change, il n'y a pas eu depuis longtemps d'aussi belle opportunité de créer et de réinventer notre manière de vivre ensemble, de créer ensemble. Au Café Europa, on perçoit la valeur du do-it-yourself et de l'open source, et la chance de redéfinir ensemble le lien social. Et puis, c'est smart : essayez !



### **Marco MARTINIELLO, discutant**

Marco Martiniello est licencié en Sociologie de l'Université de Liège et docteur en Sciences Politiques et Sociales de l'Institut Universitaire Européen, Florence.

Il est également agrégé de l'enseignement supérieur.

Il est Directeur de Recherches au Fonds National de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS) et Directeur du CEDEM dont il est cofondateur.

Il enseigne dans le champ des études migratoires et ethniques à l'ULg et au Collège d'Europe (Natolin, Pologne). Ses travaux relèvent de la sociologie politique. Ils portent sur les questions de

politiques migratoires, de citoyenneté, de multiculturalisme, de racisme et de mobilisation politique des immigrés et des minorités en Europe et en Amérique du nord. Il s'intéresse de plus au transnationalisme et aux formes d'expression artistique des minorités.

### **Publications récentes :**

- La démocratie multiculturelle, Citoyenneté, diversité, justice sociale. Presses de Sciences Po, La bibliothèque du citoyen, Paris, (2011).

- Penser l'ethnicité. Identité, culture et relations sociales. Presses Universitaires de Liège, Liège, (2013).

- Multiculturalism and the Arts in European Cities. Martiniello M. (Ed.), Routledge London and New York, (2014).

- An Introduction to Immigrant Incorporation Studies. European Perspectives. Martiniello M. and Rath J. (Eds). Amsterdam, Amsterdam University Press (2014).

- Diversification artistique et politiques culturelles dans les villes multiculturelles. Martiniello M. (Ed.). SociologieS [En ligne], Dossiers, Diversification artistique et politiques culturelles, mis en ligne le 07 mars 2014, consulté le 07 mars 2014.

<http://sociologies.revues.org/4595>

**MERCREDI 9 DÉCEMBRE**

**9h00 – 9h30 : Accueil**



**André-Marie PONCELET, Administrateur général de la culture**

## **Comment lire et comprendre les pratiques et politiques culturelles aujourd'hui ?**



**Christine SCHAUT, présidente de séance, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire**

Christine Schaut est sociologue, professeure à la Faculté d'Architecture de l'ULB où elle enseigne l'anthropologie de l'espace, la sociologie des politiques de la ville et où elle coordonne l'option architecture et sciences humaines.

Elle enseigne également à l'Université Saint-Louis Bruxelles.

Elle est directrice du laboratoire de recherche CLARA, coordinatrice avec Jean-Louis Genard du centre de recherche Sasha étudiant les liens entre l'architecture et les sciences humaines à la Faculté d'architecture de l'ULB, membre du Centre d'études sociologiques (CES) de l'USL-B et du bureau de l'Institut de Recherches Interdisciplinaires sur Bruxelles (IRIB).

Ses intérêts de recherche portent à la fois sur la mise à l'épreuve des politiques de la ville, sur la question des usages, appropriations et réceptions de l'architecture et de l'urbanisme et sur les pratiques culturelles.

### **Publications récentes :**

- DAL C., DEMONTY F., HARZE J. (chercheurs) sous la direction de DELCHAMBRE J.P., GENARD J.L., VAN DER GUCHT D., SCHAUT C., *Les pratiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Regards croisés*, « Études » n°5, Observatoire des politiques culturelles, Bruxelles, mai 2015.

- Participation à la rédaction d'un ouvrage collectif coordonné par Florence DELMOTTE et Denis DUEZ, *Les frontières et la communauté (politique)*, à paraître.



**Olivier MOESCHLER, intervenant**

Sociologue et chercheur associé à l'Université de Lausanne (UNIL), il dirige le domaine « culture » à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et enseigne à la Haute école de gestion, à Genève.

### **Travaux et publications :**

Ses travaux portent sur les pratiques culturelles – dans une agglomération urbaine (Lausanne, 2000), sur les publics du cinéma en Suisse (UNIL, 2006), à l'échelle d'une population nationale (OFS, 2011) et plus généralement sur les *Nouveaux regards sur les pratiques culturelles* (éd. avec A. Ducret, Paris : L'Harmattan, 2011) et *L'art en public* (éd. en Allemagne avec D. Danko et F. Schumacher, Schüren, 2014). Il s'intéresse également aux politiques culturelles : celles des grandes villes en termes d'« exportation culturelle » (avec J.-Y. Pidoux et O. Guye, UNIL, 1999), de l'État à l'encontre du septième art (PPUR, 2011) et en termes de *Territoires de la démocratisation culturelle* (éd. avec O. Thévenin, L'Harmattan, 2009).

### **Relire les grilles de lecture. Pratiques et politiques culturelles en question(s)**

Liés à la montée du digital mais aussi à la reconfiguration des rapports entre État et économie, les changements dans la relation à la culture donnent l'impression d'un décalage croissant non seulement des politiques culturelles, mais aussi des instruments de mesure d'avec les pratiques effectives. Cet exposé se propose de décentrer le regard et de s'interroger sur les grilles de lecture utilisées pour appréhender les pratiques culturelles et formuler des politiques de la culture. Ouvrant le regard, elles sont par définition également des manières de ne pas voir, de créer des points aveugles. Inscrits dans les champs scientifique et administratif, ces outils sont hybrides et aussi tributaires d'aprioris politiques et sociaux. Sur la base des principales études en Suisse et en France, cette présentation s'interroge sur les présupposés qui informent l'observation des « pratiques culturelles » – déjà une catégorie d'intervention publique – et l'élaboration des référentiels de politique culturelle. On montrera tout d'abord que les grandes enquêtes nationales, en appliquant un étalon légitimiste, ratent délibérément une partie des pratiques et des évolutions. On analysera ensuite les grilles d'évaluation actuelles, en s'interrogeant sur leurs mobiles et leurs effets parfois non désirés. On tentera enfin d'esquisser des pistes en vue de manières de voir et de faire plus pertinentes quant à leurs implications démocratiques.

### Olivier VAN HEE, intervenant



Inspecteur culture à la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Chargé de cours à l'ULB – Gestion culturelle (titulaire du Séminaire de Gestion culturelle et vice-président de la filière).  
Ancien Directeur du Centre culturel du Brabant wallon (avril 2002 – décembre 2013).

### Entre l'esprit et la lettre : la crise

En fondant le socle de ses politiques culturelles sur ce que l'usage appelle le principe de subsidiarité, à savoir le fait de soutenir des opérations culturelles plutôt que d'en initier elle-même, la FW-B (et avant elle ses prédécesseurs institutionnels) a choisi de laisser une large part d'impulsion aux acteurs de la société civile, au tissu associatif, aux artistes, au rassemblement de citoyens. Les décrets votés au Parlement donnent des lignes de force qui varient peu d'une majorité politique à une autre, les différences émergeant plutôt dans les phases de raffinerie. Les opérations culturelles concrétisent les textes en leur donnant corps et sens. Entre les deux, l'Administration veille... non pas du sommeil du juste, mais de l'éveil soucieux du bon équilibre entre le droit et le sens.

Si ce principe connaît ses limites (la subsidiarité favorise l'ingénieur subsidiologue et crée donc des territoires mieux alimentés que d'autres), il demeure à la source d'un lien majeur, mais aussi d'une tension forte entre démocratie et culture. Comme liant essentiel entre démocratie représentative (le Parlement, à la source du droit) et l'opération créative (à la source du sens, portées par des opérateurs reconnus, agréés, institués).

Les grilles de lecture de l'Administration de la culture sont fortement imprégnées de cette tension. Lit-on un rapport d'activités à l'aune du droit ou du sens ? Évalue-t-on des résultats de l'extérieur ou soutient-on l'auto-évaluation portée par les opérateurs ? Quelles formes d'innovation soutient-on dans des territoires nouveaux ?

Si cette tension est historique, elle se renforce évidemment au moment du passage au régime des vaches maigres. Le contexte de rationalisation (pour ne pas dire pire) ne manque pas d'ébranler le texte de droit. Qui peut maintenir des exigences parfois audacieuses sans garantir les moyens d'y parvenir ? Face à un possible estompement de la norme, un nouvel espace d'innovation pourrait s'ouvrir : celui de la démocratie créative, fondatrice d'une nouvelle dynamique faite de métissage et que l'Administration de la culture devra lire en ayant chaussé de nouvelles lunettes. Celles de la refondation d'une organisation plus transversale, plus ouverte à la chute des murs (des murailles et des parapets), plus attentive aux circulations libres d'un espace à l'autre. Y compris sans craindre de redimensionner des décrets, souvent trop centrés sur les enjeux d'un seul secteur, en travaillant leur horizontalité plutôt que leur verticalité.



### Éric VAN ESSCHE, intervenant

Docteur en histoire de l'art de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Directeur de l'Institut supérieur pour l'étude du langage plastique (L'iselp) à Bruxelles, il enseigne à l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels (ENSAV) de La Cambre à Bruxelles, et à l'Université libre de Bruxelles (ULB), à la Faculté d'Architecture et à la Faculté de Philosophie et Lettres, en filière de Gestion culturelle. Membre, entre autres, du Comité des Arts urbains de la Ville de Bruxelles (CAU), depuis 2015 ; du Conseil de rédaction de la revue *L'Art même/Chronique des arts plastiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, depuis 2014 ; de la Commission consultative des arts plastiques (CCAP) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, depuis 2012 ; du Comité artistique des Résidences/Ateliers Vivegnis, organisés par la Ville de Liège et la Fédération Wallonie-Bruxelles, depuis 2012.

### Publications :

Il a dirigé les ouvrages suivants aux éditions de la Lettre volée : *Exposer l'image en mouvement ?* (2004) ; *Le Sens de l'indécence. La question de la censure des images à l'âge contemporain* (2005) ; *Les Formes contemporaines de l'art engagé. De l'art contextuel aux nouvelles pratiques documentaires* (2007) ; *Spéculations spéculaires. Le reflet du miroir dans l'image contemporaine* (2011) ; *Aborder les bordures. L'art contemporain et la question des frontières* (2014) et *Hors-Cadre. Peinture, couleur et lumière dans l'espace public contemporain* (2015).

### Les grilles de lecture des pratiques et des politiques culturelles

Je pars du principe que le constat d'une absence à un endroit implique une présence à un autre. De façon générale, les pratiques culturelles ne se tarissent pas, elles se déplacent. Les politiques culturelles doivent trouver l'équilibre entre la conservation des habitudes culturelles (top-down) et l'ouverture à l'innovation des pratiques culturelles initiées par les publics (bottom-up). Mon intervention se construit tant sur mon expérience de pédagogue que de gestionnaire culturel. Sur le plan pédagogique, on dira à ce stade que, de façon générale, la transmission des connaissances dans l'enseignement supérieur se conçoit au prisme d'un nouveau paradigme. Depuis les années 2000, les étudiants développent un rapport au savoir formaté par les nouvelles technologies et, singulièrement, par l'accès au réseau Internet. Gigantesque réservoir encyclopédique, le réseau informatique procure un sentiment d'immédiateté et d'exhaustivité des informations disponibles en ligne. L'enseignant qui se propose d'intégrer cette nouveauté travaillera au gré d'une approche thématique, arborescente et rhizomatique de la matière, davantage que sur une présentation strictement historique, successive et chronologique. Sur le plan culturel, nous constatons l'émergence aussi d'un nouveau type de public et surtout d'« attitude » du public. Se superposant au public « classique » (bourgeoisie moyenne active + retraités), un public « jeune » se passionne pour la culture – et plus seulement



pour une culture de type « ado » contestant la société. Un public beaucoup plus international se présente aux portes de nos institutions. Ces nouveaux gourmands de culture sont des « digital natives » donc s'intéressent à de nouveaux types de médiation. Alors que faiblit la fréquentation des cours et conférences ex-cathedra, il s'agit d'inventer d'autres modes de communication : plus immédiats, plus concrets, plus courts. Décloisonnons les expositions et les cours en proposant des cours – performances d'une part et des expositions-forums d'autre part – des objets hybrides permettant de parler d'art à ce nouveau public. L'anglais prendra de plus en plus de place dans la médiation et la communication, à côté du français et du néerlandais.



**Sylvie PINCHART, intervenante**

Sylvie Pinchart est directrice de Lire et Écrire Communauté française.

Lire et Écrire est un mouvement d'Éducation permanente qui lutte pour le droit à l'alphabétisation pour tout adulte qui le souhaite. Créé et porté par les mouvements ouvriers chrétien et socialiste, les 11 associations constitutives poursuivent 3 objectifs communs :

- **attirer l'attention** de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions,
- **promouvoir le droit effectif** à une alphabétisation de qualité
- **développer l'alphabétisation** dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes et de changement social vers plus d'égalité.

Elle est aussi présidente du Conseil supérieur de l'Éducation permanente.

Militante et travailleuse de l'associatif (depuis plus de 20 ans), elle a occupé différentes fonctions – d'animation, de formation, de coordination ou de direction, dans plusieurs secteurs d'intervention – insertion socioprofessionnelle, promotion de la santé, éducation permanente, égalité des femmes et des hommes - avec comme fil conducteur, l'éducation populaire.

### **Son intervention**

À partir de ces différents ancrages et plus spécifiquement de l'alphabétisation, quelques réflexions et interrogations sur les pratiques culturelles avec et dans les milieux populaires, ou , comment rendre visible et intelligible ce qui ne veut ou peut être vu ?



**Rachel BRAHY, discutante, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire**

Docteure en sciences politiques et sociales, Rachel Brahy est coordinatrice scientifique de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Liège ([www.msh.ulg.ac.be](http://www.msh.ulg.ac.be)).

À l'Université de Liège, elle est également maître de conférences.

Elle poursuit ses activités de recherches au sein du Centre de Recherches et d'Interventions Sociologiques (CRIS) et du Laboratoire d'étude sur les médias et la médiation (Lemme).

À l'Université Libre de Bruxelles, Rachel Brahy est membre du Groupe de Recherche sur l'Action Publique (GRAP).

Ses recherches portent sur l'articulation entre action théâtrale et intervention sociale. Les développements actuellement entrepris questionnent l'expérience sensible commune, l'engagement par corps et les dispositifs (urbains ou scéniques) de médiation du commun.

### **Publications récentes :**

- Dialogues sur la diversité, Rachel Brahy et Elisabeth Dumont (dir.), Presses universitaires de Liège (2015)
- "L'engagement de participants dans un atelier de théâtre-action : ethnographie d'une coprésence bienfaisante" in dir. L. Mermet, N. Zaccai-Reyners, Au prisme du jeu. Concepts, pratiques, perspectives, Hermann, 2015.
- "Le témoignage comme structure d'expression pour le théâtre-action, étude de cas : Royal Boch, la dernière défaïence ", Brahy, Rachel ULg avec leven, Emilie, in Quillet, Françoise (Ed.) La scène mondiale aujourd'hui. Des formes en mouvement (2015)
- « L'engagement en présence : l'atelier de théâtre-action comme support à une participation sociale et politique ? », Lien Social et Politiques, printemps 2014

**12h30 – 14h00 : Déjeuner**

## Quelles politiques culturelles pour quelles ambitions démocratiques ?

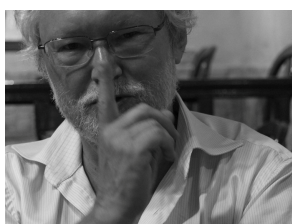


### François JONGEN, président de séance, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire

François Jongen est docteur en droit de l'UCL et licencié en journalisme de l'ULB. Il est avocat spécialiste en droit des médias et professeur à l'Université de Louvain où il enseigne notamment le droit des médias et le droit de la culture, ainsi qu'à l'Université de Neuchâtel où il enseigne la rhétorique. Il est l'auteur d'un grand nombre d'articles et d'ouvrages juridiques.

#### Publications récentes :

- François Jongen, Emmanuel Derieux, Jean-François Furnémont, Muriel Hanot. La directive sur les services de médias audiovisuels. Le nouveau cadre juridique de l'audiovisuel européen. Anthémis, 2011
- Renaud de Briey, Elise Defreyne, André Delvoye, Xavier Ibarrondo, François Jongen, L. Maréchal, Paul Martens, Thierry Moreau, Sylvie Sarolea, Bernard Vanham. De la liberté d'expression au devoir d'indignation. Anthémis, 2010



### Jean DE MUNCK, intervenant

Jean De Munck est professeur ordinaire à la Faculté ESPO de l'Université catholique de Louvain (francophone). Il a été le premier président de l'Ecole doctorale en sciences sociales de la Communauté française de Belgique. Il a été professeur invité à Paris-Nanterre, à l'Université nationale de Bogotà, à la Faculté latino-américaine de sciences sociales (Flacso) de Quito et a effectué des séjours de recherche à New York, Berkeley, Montréal. Il est un membre-fondateur du Centre de recherches CriDIS (« Démocratie, institutions, subjectivité ») de l'UCL.

D'une manière générale, Jean De Munck travaille sur la sociologie de la norme, dans toutes ses manifestations. Ses axes de recherches sont :

- la philosophie des sciences sociales, avec notamment l'ouvrage « l'institution sociale de l'esprit » (PUF, 1999) concernant le débat contemporain sur la rationalité en sciences sociales. Récemment, il a développé une approche de la sociologie critique, notamment appliquée à la culture et aux mouvements sociaux alterconsoméristes ;
- la sociologie du droit, avec un intérêt particulier pour les dispositifs d'Alternative Dispute Resolution et, récemment, le constitutionnalisme sociétal dans la globalisation juridique;
- le dialogue social et le droit du travail. Il a été le représentant belge au sein du groupe européen qui a débouché sur le rapport Supiot de 1999; il a dirigé des recherches sur le dialogue civil et social dans le cadre de l'Union européenne ;
- l'approche par les capacités, avec notamment l'ouvrage qu'il a dirigé avec Bénédicte Zimmermann en 2008 « La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme » (eds. de l'EHESS, 2008).

#### Publications récentes :

- Renewing Democratic Deliberation in Europe. The Challenge of Social and Civil Dialogue
- La liberté au risque des capacités
- L'institution sociale de l'esprit
- Les mutations du rapport à la norme

Voir <https://uclouvain.academia.edu/JeanDeMunck/>

#### Son intervention : Critique culturelle et démocratie: du local au global, et retour



### Danielle DUBÉ, intervenante

Musicienne de formation, Danielle Dubé œuvre au Ministère de la culture et des communications du Québec depuis 2001. À titre de Directrice des programmes, elle a assuré la coordination ministérielle de l'intervention sectorielle et de l'aide financière (livre, bibliothèques publiques, aménagement du territoire, relations avec les milieux municipaux, diffusion des arts de la scène, formation artistique, culture-éducation, loisir culturel, festivals et événements). Comme Directrice générale du patrimoine et des institutions muséales, elle a piloté la mise en œuvre de la Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur en 2012. Elle achevait en septembre 2015 un mandat d'examen approfondi du fonctionnement du

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. C'est donc avec une vision globale de l'intervention de l'état qu'elle aborde avec une équipe de collaborateurs les travaux visant l'actualisation de la Politique culturelle du Québec.

#### Renouvellement de la politique culturelle gouvernementale du Québec : enjeux et perspectives

En 1992, le Québec s'est doté d'une politique culturelle gouvernementale redéfinissant les responsabilités du ministère de la Culture (des Affaires culturelles) et posant les grands principes et objectifs qui allaient orienter l'intervention de l'État. Cette politique a eu des retombées majeures sur le système de soutien public aux arts, aux lettres et aux industries culturelles, et sur

le développement culturel dans l'ensemble du Québec. Elle doit cependant être actualisée, voire renouvelée, en raison des grandes transformations qu'a connues le Québec depuis et des enjeux et défis qui interpellent aujourd'hui l'État dans le domaine de la culture.

Cette communication portera sur l'expérience québécoise de mise à jour d'une politique culturelle globale et gouvernementale:

- quelques éléments historiques et géopolitiques sur le contexte québécois;
- le projet de démocratisation tel que circonscrit et articulé dans la politique culturelle québécoise de 1992;
- depuis, des politiques sectorielles à l'Agenda 21 de la culture, comment certaines idées ou ambitions sont incarnées et ont évolué : vision de l'accès, rôle du citoyen, frontières du champ culturel, rapport au territoire?
- quels sont aujourd'hui les grands questionnements, défis, enjeux à considérer pour les dix prochaines années, plus particulièrement la question de la démocratisation de la culture? Quels obstacles ou points de tension sont susceptibles de surgir? Par exemple :
  - o l'élargissement des domaines culturels à considérer et les limites du financement public;
  - o le décloisonnement des frontières entre l'art professionnel et l'art amateur ou le loisir culturel, et par ailleurs la reconnaissance de l'artiste professionnel;
  - o l'ouverture à la diversité culturelle et la promotion de la langue française;
  - o l'autonomie de la création et le développement de publics;
  - o etc.

Nous ponctuerons cette présentation de quelques éléments de réflexion sur le processus lui-même d'élaboration d'une politique publique.



### **Sabine de VILLE, intervenante**

Historienne de formation, elle a enseigné cette discipline de 1976 à 1998. Elle a assuré la coordination du département des Publics au Théâtre de la Monnaie de 1998 à 2008.

Elle s'intéresse particulièrement à la médiation culturelle et à l'éducation artistique et culturelle, domaines dans lesquels elle assure des missions de consultance. Elle siège au Conseil de concertation du décret Art-Ecole (FWB) et préside l'association Culture & Démocratie depuis 2010.

#### **Publications récentes :**

Nombreuses publications dans le cadre de la présidence de Culture & Démocratie :

- Coordination du 9 Essentiels autour de l'éducation artistique et culturelle, Culture & Démocratie, 2014.
- Coordination de l'ouvrage publié par le Festival d'Aix en Provence « La citoyenneté culturelle en action, Rencontres européennes Culture-Education 2009-2012 », Editions universitaires d'Avignon, août 2013.
- Direction du Cahier 3 de Culture & Démocratie « L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement », Bruxelles, 2011.
- Actes des Rencontres européennes organisées par le Festival d'Aix-en-Provence (Service éducatif et service socio-culturel) et RESEO (Réseau européen de sensibilisation à la danse et à l'opéra) éditions de 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015.

### **Culture & Démocratie, le pari de la transversalité**

Culture & Démocratie est née de la conviction que le fait culturel et le fait politique s'alimentent mutuellement. Cette conviction est mise à l'épreuve par les mutations culturelles (marchandisation – mondialisation – digitalisation) et par l'ébranlement démocratique (fragilisation du service public – montée des inégalités – percée des partis extrémistes).

Nous évoquerons la posture singulière – entre le terrain et l'analyse critique – dans laquelle l'association déploie sa réflexion et son action.

Nous évoquerons l'ambition de Culture & Démocratie : porter le fer culturel et artistique là où il n'est pas attendu. En milieu de soins, en milieu carcéral, en milieu scolaire, le fait culturel (et artistique) dérange et déplace. Des exemples concrets montreront comment, dans les champs institutionnels où elles se déploient, la culture et la création font levier pour une revitalisation de la démocratie, en créant ou en restaurant dignité, sens et lien.



### **Pierre HELDENBERGH, intervenant**

Titulaire d'un master en sciences politiques, Pierre Heldenbergh est administrateur de l'asbl Les Grignoux. L'association et ses 126 travailleurs gèrent les cinémas le Parc, le Churchill, le Sauvenière à Liège, le cinéma Caméo à Namur, mais également quatre galeries d'expositions, le programme de projections scolaires avec dossiers pédagogiques « Écran Large sur Tableau Noir » et la distribution de films avec « Le Parc distribution ».

Cette entreprise culturelle d'économie sociale est largement reconnue, tant dans le monde du cinéma et de l'éducation permanente que de l'économie sociale. Elle fonctionne dans une dynamique autogestionnaire. L'assemblée générale est composée à 90% et le conseil d'administration à 100% de travailleurs en fonction dans l'asbl.

**Culture et éducation populaire – outils de démocratie.  
De la cohérence entre un discours et une pratique.**

Les acteurs culturels jouent un rôle essentiel dans la valorisation d'une société démocratique, tolérante et multiculturelle. Et les acteurs de l'éducation permanente sans doute un peu plus encore, puisqu'ils construisent une partie importante de leurs activités en liens étroits avec le public et les associations de terrain. Ils sont ancrés dans les réalités de l'agir local, mais construisent collectivement un penser global et les outils pour défendre une société plus démocratique, plus égalitaire et plus équitable.

Dans ce paysage, le centre culturel Les Grignoux tente également l'expérience d'un fonctionnement démocratique interne et autogestionnaire. La cohérence d'un discours et d'une pratique, voilà une aventure qui donne depuis 40 ans plus de force encore à nos finalités démocratiques.



**Céline ROMAINVILLE, discutante**

Céline Romainville est docteur en droit et professeur à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université catholique de Louvain (UCL), où elle enseigne le droit constitutionnel.

Membre du Centre de recherches sur l'État et la Constitution de l'UCL, ses travaux portent principalement sur le droit constitutionnel belge et comparé ainsi que sur un champ particulier de l'action publique : celui des politiques culturelles.

**Publications récentes :**

Ses dernières publications comprennent notamment « Dynamics of Belgian Plurinational Federalism: A Small State Under pressure » (*Boston College Comparative Law Review*, Spring 2015, Vol. XXXVIII, n°2, pp. 225-250) ; *European law and cultural policies/ Droit européen et politiques culturelles* (Peter Lang, Oxford, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Wien, 2015) et *Le droit à la culture, une réalité juridique. Le régime juridique du droit de participer à la vie culturelle en droit constitutionnel et en droit international* (Bruxelles, Bruylant, 2014).

## Conclusions



**Luc CARTON, concluant**

Luc Carton est philosophe.

De 1976 à 1978, Luc Carton a travaillé au sein du premier projet pilote de développement communautaire urbain, financé par la Commission européenne dans le quartier des Marolles, à Bruxelles.

De 1979 à 1981, il a travaillé au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement au Niger, où il coordonnait les programmes du Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF).

De 1982 à 2005, il fut successivement chercheur et directeur de recherches à la Fondation Travail-Université. Il y a coordonné des programmes de recherche en sciences politiques, économiques et sociales, notamment dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

Depuis le début des années 90, il s'est impliqué dans de nombreux débats et réflexions autour de l'avenir de l'éducation populaire et du rôle de la culture dans la transformation sociale et politique, en France comme en Belgique.

De 1999 à 2004, il fut conseiller politique du parti Ecolo, et, notamment, depuis 2002, coresponsable du Service d'Études.

Il est, depuis septembre 2005, chargé de mission au sein de l'Administration générale de la Culture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y travaille au développement de l'évaluation des politiques culturelles, notamment au sein de l'Inspection générale pour la Culture. À ce titre, il est l'un des acteurs de la réforme du décret sur les Centres culturels, adopté en novembre 2013 par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Depuis 2013, il dirige le ressort du Hainaut et du Brabant wallon de l'Inspection générale.



**Guy SAEZ, concluant**

Directeur de recherche émérite au CNRS, à Sciences Po Grenoble.

Ses travaux font se rencontrer une sociologie politique de la culture (histoire idéologique et institutionnelle de l'action culturelle publique, sociologie politique des acteurs) et de la recomposition des systèmes territoriaux (régionalisation, métropolisation, transnationalisation). Ils se développent actuellement autour de trois thématiques : le tournant culturel métropolitain, les recompositions de l'éducation populaire, l'esthétisation des relations science /société.

Après avoir occupé diverses responsabilités universitaires (cofondateur du master Direction de projets culturels, de l'Observatoire des politiques culturelles à Grenoble, directeur de l'UMR PACTE)

et dans l'action culturelle de terrain (Peuple et culture, Maison de la culture de Grenoble), il est aujourd'hui membre du Comité d'histoire du ministère de la Culture.

**Publications récentes :**

- Guy Saez, « Frères ennemis ? Les projets de culture populaire et de démocratisation culturelle (1944-1970) », BBF n°1, 2014, p. 46-61
- Guy Saez, Jean-Pierre Saez (dir), *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte, 2012
- Guy Saez, Geneviève Gentil, Michel Kneubühler,(dir), *Le Fil de l'esprit. Augustin Girard, un parcours entre recherche et action*, Paris, La Documentation française, 2011
- Michel Hollard , Guy Saez (dir.), *Politique, science et action publique. La référence à Pierre Mendès France et les débats actuels*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010

**17h30 – 18h30h : drink de clôture**